

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Zac du grand Launay. Chateaugiron

**Date :** Tue, 27 Apr 2021 17:52:21 +0200

**De :** emi.viel

**Pour :** pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

Bonjour,

Habitants Veneffles depuis 10 ans, le long de la D92, nous constatons un trafic routier de plus en plus dense, entraînant une nuisance sonore de plus en plus importante.

Le projet de création de la ZAC du Grand Launay ne peut qu'accentuer ces nuisances et malheureusement nous constatons dans les documents mis à notre disposition, que seul, un simple aménagement est prévu pour le carrefour RD92xRD234.

Comme cela est mentionné dans le document « étude d'impact » p 123 ; il est estimé une augmentation du trafic de 15 à 18% sur ces 2 axes ce qui :

- rendra le carrefour encore plus dangereux qu'il ne l'est déjà actuellement (à noter dans le paragraphe [3.8.4.3](#) que ce carrefour est effectivement jugé dangereux puisque les nouveaux « habitants utiliseront préférentiellement le futur giratoire plus au nord, plus confortable et plus sécuritaire »)

- augmentera les nuisances sonores de 18%.

Ainsi, il nous semble indispensable de prévoir un aménagement plus ambitieux de l'entrée de ville par la D92, à l'image de qui a été fait à l'entrée de la ville de Janzé, avec :

- l'instauration d'une vitesse limitée (30 km?) dès les panneaux veneffles nouvoitou comme ci-dessous



- l'installation de trottoirs ou voies vertes le long de la route
- la mise en place d'un passage piéton sécurisé pour accéder à la ZAC puis au lycée depuis Veneffles
- le doublement de la haie d'arbres pour atténuer la nuisance sonore et visuelle

Les objectifs seraient triples :

- la sécurité des habitants de Veneffles qui doivent emprunter ce carrefour plusieurs fois par jour
- la réduction de la nuisance sonore occasionnée par la densification du trafic routier sur la RD92
- la mise en valeur de l'entrée de ville

Espérant, que ces suggestions retiendront toute votre attention,

Emilie et Nicolas VIEL